

Les réclamations individuelles et collectives des salariés

Assister les salariés

▶ 1 JOUR - 7H

▶ PRÉREQUIS : Aucun

▶ PUBLIC : Elus titulaires et suppléants du CSE

OBJECTIFS

- Identifier les principales attributions du CSE
- Maîtriser les prérogatives liés aux réclamations et à l'application des réglementations
- Savoir utiliser les leviers et les moyens du CSE pour assister les salariés

MODALITÉS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

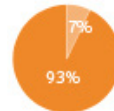
- Evaluation des compétences acquises tout au long et en fin de formation : tour de table, débriefing collectif, quizz
- Grille d'évaluation des acquis de compétences
- Questionnaire de satisfaction

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

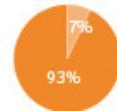
- Apports de connaissances théoriques
- Temps d'échanges

INDICATEURS DE PERFORMANCE

→ Atteinte des objectifs de la formation



→ Utilité des connaissances acquises



■ Satisfaisant

■ Très satisfaisant

PROGRAMME

Introduction : rappel des principales attributions du CSE

- Economique et professionnelle
- Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)
- Activités Sociales et Culturelles (ASC)
- Réclamations individuelles, collectives et application des réglementations

Porter les réclamations individuelles et collectives

- Notions et définitions
- Le processus : recueil - réponses de l'employeur - retranscription - communication
- L'assistance des salariés - La posture à tenir avec la direction
- Les différents droits d'alerte et leurs modalités d'utilisation
- Les sujets de consultations des « Ex DP » intégrés au CSE
- Les approches Santé :
 - Travail prescrit / Travail réel
 - L'inspection et l'enquête comme leviers

COÛT DE LA FORMATION (Adhérents)

- En inter : 315 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
- En intra : sur devis

ACCESSIBILITÉ : Session accessible aux personnes en situation de handicap.
Merci de contacter le référent handicap Cezam - Mail : f.martins@cezam-aura.fr

Calendrier formation :



Pour s'inscrire :



2024 - Mise à jour le 13 mars 2024